

Votation communale

Débat cordial mais tranché à la Fleurisia

Mardi soir se tenait, à la Fleurisia à Fleurier, le débat public organisé par les initiants et opposants à l'initiative visant à modifier le mode d'élection de l'exécutif de la commune de Val-de-Travers. Après des débuts timides, les échanges ont pris de l'ampleur au fil des 60 minutes consacrées.

Pourquoi glisser un oui ou un non dans l'urne le 26 novembre prochain au sujet de l'initiative de l'UDC et du groupe Agora souhaitant l'introduction de l'élection par le peuple du Conseil communal ? C'est pour cette question que les partisans et les opposants au texte soumis au vote, organisaient, mardi dernier à la Fleurisia, un débat public. En premier lieu, le journaliste d'ArcInfo Matthieu Henguely et modérateur de la soirée a accueilli la soixantaine de personnes ayant répondu à l'invitation et rappelé le cadre. Avec le système actuel d'élection, mis en place depuis 2008, l'exécutif communal est

élu par les membres du Conseil général (CG), et sur les onze conseillers communaux élus (CC) depuis, tous étaient issus du PLR et du Parti socialiste. Et, toujours sous la forme de 3 PLR et 2 PS.

« Une formule magique à la sauce vallonnaise », a imaginé Matthieu Henguely en questionnant les débatteurs sur sa normalité pour lancer les échanges entre les initiants, Niels Rosselet-Christ de l'UDC et Thierry Ray du groupe Agora, et les militants du système actuel, le socialiste Frédéric Mairy et le PLR Quentin di Meo. Pendant un peu plus de 45 minutes, Niels Rosselet-Christ et Thierry Ray ont milité pour une meilleure représentativité des 7 partis présents au CG au sein de l'exécutif, argumentant aussi sur un véritable choix fait par le « souverain », soit le peuple et un allant donné au taux de participation. Tandis que leurs contradicteurs arguaient en faveur de stabilité, compétences, continuité et collégialité du CC et réfutaient fortement l'argument du boost de la participation, chiffres à l'appui.

Stabilité vs pluralité ?

Le débat mit une quinzaine de minutes à démarrer véritablement. Moments choisis : Niels Rosselet-Christ a relevé les étiquettes politiques de ses préopinants et noté « un conflit d'intérêt » et qualifié le modèle d'élection « d'une espèce de consortium », empêchant la pluralité. Le PLR, Quentin di Meo a, lui, mis en exergue « un système actuel qui a fait ses preuves », en louant le choix de personnes compétentes et de qualités, à même de travailler en collège. « Le modèle proposé est le plus défavorable pour la population, les institutions et la stabilité de notre commune », a-t-il ajouté.

Voir suite en page 3



Fille proche aidante.
Anna, Cernier.

Photo: David Robert

Application gratuite
approches

Appel gratuit
0800 032 800

POUR VOUS AIDER VOUS QUI AIDEZ

ne.ch
REPUBLICQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

proches aidants

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Lundi à 14 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 16 novembre 2023 N°42

PAGE 2	PAGE 3	PAGE 11
PAGE COMMUNALE	VIE LOCALE	HOCKEY SUR GLACE
Notre commune et les marchés publics, mais de quoi s'agit-il ?	Après neuf ans, l'atelier Fil doit tirer sa révérence.	Faute de victoire, Fleurier cherche le déclic.
PREMIER CAHIER	DEUXIÈME CAHIER	TROISIÈME CAHIER
Infos communales 2	Les manifestations 5	Bonnes tables 9
Chronique régionale 3	Chronique régionale 6, 7	Chronique régionale 9, 12
Les sports 3	Où sortir 8	Les sports 10, 11
Carnet de la semaine 4	Chronique régionale 8	Affaires immobilières 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

Lien direct. L'empire du solaire levant !

Ces dernières années, l'énergie solaire a gagné du terrain, et des terrains, au Val-de-Travers. Pendant que les projets éoliens peinent à s'enraciner, les panneaux solaires ont envahi bon nombre de bâtiments publics et privés.

Il suffit de prendre un peu de hauteur pour visualiser en un coup d'œil cette expansion sur les toitures de nos villages. À plus grande échelle, c'est la Chine qui est devenue aujourd'hui la référence mondiale. L'équivalent d'un terrain de foot de panneaux solaires y est installé chaque heure.

De gigantesques parcelles sont converties au solaire jusque « sur la mer » et dans le désert. Depuis 2005, le pays est le premier producteur (70% de la production mondiale) et le premier exportateur de panneaux solaires à l'échelle de la planète.

En échange d'une contrepartie financière, les panneaux prennent place jusque sur les toits de petits villages reculés. Si le Japon est le pays du Soleil levant, la Chine mérite sans doute le surnom d'empire du solaire levant. Malgré cette marche en avant, la Chine produit toujours 60% de l'énergie qu'elle utilise avec du charbon. Elle reste le premier pollueur du globe et le nez dans le « brouillard ».

Le Lynx

Naissances

Louisa Nelly Derendinger

Elia Oggier - Couvet

SUIVEZ-NOUS SUR :



MANIFESTATIONS...
INFORMATIONS
ACTUALITES
SPORTS

Courrier
Val-de-Travers
HEBDO

En plus dans ce numéro

« J'aime mon Cinéma ! » En devenant membre, vous permettrez au Cinéma Colisée de Couvet de poursuivre son évolution.



Brodt & Partenaires
AVOCATS ET NOTAIRE

L'Etude Brodt & Partenaires à Neuchâtel et l'Etude Pradervand à Cressier

ont le plaisir d'annoncer leur association sous le nom

Brodt & Partenaires

ainsi que la venue de

Me Clarie Bonjour, avocate au barreau

et de

Me Arbrie Ilazi, avocate au barreau

afin d'unir les prestations d'avocature et du notariat mises au service de leur clientèle. Située à la rue des **Terreaux 5 et 7** au centre-ville de Neuchâtel, l'Etude est également présente au cœur de l'Entre-deux-Lacs à la rue **Laurent Péroud 1** à Cressier.

brodt.ch

NOTRE COMMUNE ET LES MARCHÉS PUBLICS, MAIS DE QUOI S'AGIT-IL ?

Selon leurs besoins, les collectivités publiques achètent à des tiers des biens, des services et des prestations de construction. Ces achats sont encadrés par des lois afin d'obtenir l'offre économiquement la plus avantageuse et d'assurer ainsi une utilisation parcimonieuse des deniers publics.

Le droit des marchés publics oblige donc les pouvoirs publics et les entreprises qui en dépendent à mettre en soumission les marchés de construction, de services et de fournitures qui dépassent un certain seuil. Les procédures des marchés publics sont régies par une loi fédérale, un accord intercantonal, une loi cantonale et un règlement d'application.

Les communes sont soumises à la procédure des marchés publics et peuvent l'être à deux niveaux: à l'échelle nationale jusqu'à une valeur de construction totale de 8,7 millions de francs et à l'échelle internationale pour les sommes supérieures.

Le champ d'application des marchés publics nationaux est régi en trois familles que sont les fournitures, les services et la construction, avec pour chacune d'entre elles des procédures différentes selon les sommes engagées qui déterminent des valeurs-seuils (voir ci-dessous).

Selon la nature des travaux et les valeurs-seuils, notre commune peut adjuger des travaux selon trois procédures:

- De gré à gré: procédure qui permet au pouvoir adjudicateur (la commune) de confier directement le marché à un soumissionnaire sans procéder à un appel d'offre, pour autant qu'elle soit dans les valeurs-seuils.
- Sur invitation: procédure qui autorise le pouvoir adjudicateur à choisir au minimum trois soumissionnaires qu'il entend inviter directement à lui remettre des offres sans procéder à un appel d'offre public. Pour ces deux procédures, il est possible de renoncer à définir les critères d'aptitude contrairement à la procédure ouverte.
- Ouverte: lorsque le soumissionnaire peut, à la suite d'un appel d'offre public, présenter une offre.

Valeurs-seuils

CHAMP D'APPLICATION	FOURNITURES (valeurs-seuils en Fr.)	SERVICES (valeurs-seuils en Fr.)	CONSTRUCTION (valeurs-seuils en Fr.)	
			Second œuvre	Gros œuvre
Procédure				
gré à gré	jusqu'à 100'000	jusqu'à 150'000	jusqu'à 150'000	jusqu'à 300'000
invitation	jusqu'à 250'000	jusqu'à 250'000	jusqu'à 250'000	jusqu'à 500'000
ouverte / sélective	dès 250'000	dès 250'000	dès 250'000	dès 500'000

Les procédures mises en place sont rigoureuses et ne permettent pas l'approximation dans l'attribution des travaux. •

DEUX FÊTES DE NOËL POUR LES AÎNÉS

L'hiver approche gentiment et avec lui les traditionnelles fêtes de fin d'année. Organisée conjointement par CORA et l'Avivo à l'intention des seniors de toute la commune, une nouvelle édition de « Noël ensemble » se tiendra le jeudi 7 décembre à la salle Fleurisia, à Fleurier, dès la fin de la matinée, avec apéritif et repas. Des animations musicales seront assurées par un accordéoniste et des élèves du Cercle scolaire du Val-de-Travers. Inscriptions indispensables auprès de CORA au 032 886 46 20 (du mardi au vendredi, de 9h à 12h).

Par ailleurs, le « Noël des aînés » de Môtiers se tiendra quant à lui le mercredi 13 décembre, à 12 heures, à la cure de Môtiers. Réservé aux habitants du village (avec un nombre de personnes limité à 50 pour des questions de place), il permet de partager un moment convivial le temps du repas de midi. Inscriptions jusqu'au 7 décembre au 079 958 90 30. •

CULTURE

MARIE-FRANCE BITZ ET PATRICIA SCHICK

Bienvenue dans le monde captivant de l'atelier de céramique de Fleurier, où deux artistes talentueuses, Patricia Schick et Marie-France Bitz, partagent une passion commune: donner vie à des récits à travers la terre.

Elles explorent les infinies possibilités de la céramique à travers diverses argiles et techniques de cuisson. L'atelier devient un laboratoire où l'imagination guide chaque création, témoignant d'une exploration artistique incessante. •



(21/24)

INFORMATIONS PRATIQUES

CONSEIL GÉNÉRAL

La prochaine séance extraordinaire du Conseil général se déroulera le lundi 20 novembre 2023 à 20h à Couvet, Hôtel-de-Ville, salle du Conseil général. L'invitation ainsi que les rapports sont disponibles sur notre site www.vdt.ch/seances. Les séances sont publiques: venez nombreux participer à la vie politique de votre commune

VOTATIONS DU 26 NOVEMBRE – TOUS AUX URNES

Il est possible de vous rendre au bureau de vote de Fleurier (rue du Temple 8) entre 10 et 12 heures le dimanche 26 novembre. La carte de vote est obligatoire pour pouvoir prendre part au scrutin.

Vote par correspondance

Votre carte de vote doit contenir votre date de naissance et signature. N'oubliez pas d'affranchir l'enveloppe si vous l'envoyez par la poste, sans quoi votre vote ne pourra pas être pris en considération. À envoyer au plus tard le jeudi 23 novembre en courrier A.

Vous avez la possibilité de déposer votre enveloppe de vote dans l'urne ou la boîte aux lettres communale de votre village, jusqu'au dimanche matin à 10 heures. Vous trouverez les adresses des boîtes aux lettres sur www.val-de-travers.ch/page/votations-et-elections

Renseignements: Administration communale: 032 886 43 00

UTILISATION DES ARMOIRIES COMMUNALES

Comme plusieurs citoyens ont été étonnés de voir les armoiries de la commune (sous la forme d'un écusson triangulaire) sur les affiches de la campagne de votation du 26 novembre prochain, le Conseil communal souhaite clarifier les règles encadrant leur utilisation. Ainsi, la loi fédérale sur la protection des armoiries (LPAP) indique que les armoiries communales ne peuvent être utilisées que par la collectivité concernée.

L'emploi des armoiries par d'autres personnes que la commune est toutefois admis dans certains cas, par exemple comme illustration dans un dictionnaire ou un ouvrage de référence, à titre de décoration lors d'une fête ou d'une manifestation ou encore pour décorer des objets d'art appliqué. Leur utilisation dans des campagnes politiques n'est pas explicitement permise.

Les armoiries de la commune de Val-de-Travers sont également inscrites auprès de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI) comme le veut la loi fédérale.

Pour éviter toute incompréhension à l'avenir, le Conseil communal a écrit aux partis politiques leur rappelant ces règles et l'importance de ne pas utiliser les armoiries communales dans les campagnes politiques

RETOUR SUR LA RÉCEPTION DES NOCES D'OR

Cette année, 27 couples ont célébré cinquante ans de mariage dans notre commune. Pour marquer ce bel événement, les Autorités les ont invités à un repas, auquel 21 couples ont pu prendre part. En souvenir de cette journée particulière, ils ont eu l'occasion de se faire tirer le portrait par une photographe professionnelle et de recevoir la Une de la Feuille d'avis de Neuchâtel (la fameuse FAN) du jour de leur mariage. Ce fut un beau moment de convivialité et de rencontre. Encore toutes nos félicitations à ces jubilaires qui ont su entretenir et raviver la flamme durant un demi-siècle. •



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES	DATES LIMITES OPPOSITION	ADRESSES	DATES LIMITES OPPOSITION
Boveresse – Rue du Quarre 30	27 novembre 2023	Saint-Sulpice – Rue des Fosseaux 3	27 novembre 2023
Couvet – La Presta 345	27 novembre 2023	Saint-Sulpice – Quartier du Tilleul 3	27 novembre 2023
Couvet – Grand-Rue 26	4 décembre 2023	Travers – Rue des Mines 18c	4 décembre 2023
Fleurier – Chemin des Acacias 2	27 novembre 2023		

Débat cordial mais tranché à la Fleurisia

Suite de la page 1



Le conseiller communal, Frédéric Mairy, a recentré le débat : « *Qu'est-ce qu'on recherche par le fonctionnement de l'exécutif ?* », a-t-il déclaré en soulignant un présent système qui fonctionne bien, travaille dans la stabilité et permet d'inscrire une action dans la continuité. Ce à quoi, Niels Rosset-Christ lui a rétorqué que ce n'était pas au CG de décider si « *continuité* » était le « *maître-mot* », et que seul le vote de la population était garantie de légitimité.

Le défi : trouver des candidats !

Sur la collégialité, Frédéric Mairy n'a pas manqué de faire part de son expérience, en notant une ambiance tendue et difficile de l'exécutif de Neuchâtel à l'approche des élections et rappelant qu'au Locle seul un membre actuel du CC a été voté par le peuple, alors qu'aucun dysfonctionnement n'est apparu à Val-de-Travers. L'argument de la hausse de la participation des initiants fut aussi mis à mal par le fait qu'une baisse

similaire est constatée dans les communes ayant un exécutif élu par le peuple, comme l'a noté le modérateur Matthieu Henguely.

Puis, la réalité de la chose politique communale est revenue à l'esprit des débatteurs. Une élection par le peuple à la proportionnelle demanderait aux partis de trouver cinq candidats aptes et enclins pour ce poste. Pour les opposants, cela tient du défi compte tenu de la difficulté déjà de proposer des personnes au CG. Les partisans du texte notaient qu'il était du ressort des partis de trouver les bons profils, mais en admettant tout de même que la chose serait tenue. Après 45 minutes de débat, trois personnes du public ont questionné, et plutôt négativement, les rhéteurs sur le mode d'élection, la proportionnelle simple, choisi par les initiants. Pour ou contre, les deux parties proposaient aux personnes présentes de poursuivre la discussion autour d'un petit apéritif...

Gabriel Risold

Vie locale Après neuf ans, atelier Fil doit tirer sa révérence

Fondée en 2015, l'Association atelier Fil cessera son activité à la fin de l'année. En cause, des difficultés financières et un contexte en défaveur des petites structures socioprofessionnelles indépendantes. Néanmoins, l'association a assuré la pérennité de ses prestations et activités.

Pour la vie associative et solidaire du Val-de-Travers, une page va se tourner. Via un communiqué de presse, l'Association atelier Fil a annoncé, mardi dernier, la fin de ses activités au 31 décembre 2023. « *Malgré une clientèle en augmentation dans tous ses secteurs et le développement de prestations professionnelles reconnues, l'atelier Fil connaît des difficultés financières récurrentes au sein d'un contexte défavorable aux petites structures privées* », indique-t-elle, en soulignant le dévouement total de sa fondatrice et responsable Marie-France Oberbeck et de Diane Reinhard et Nicolas Béranek, présidente et président de l'association, pour maintenir « *à flot* » la petite entreprise à vision sociale de Couvet.

Un engagement dont la part de bénévolat n'a cessé d'augmenter depuis sa création en 2015. « *Un sacrifice* », relève le communiqué, qui est arrivé à ses limites. En près de neuf années d'existence, la structure a permis de créer 20 postes de travail, a répondu aux besoins de plus de 200 bénéficiaires de plus de 40 nationalités et atteint un autofinancement de 55%. L'Association atelier Fil annonce avoir réfléchi à une « *solution pérenne* » pour préserver ses employés, ses activités et sa mission socioprofessionnelle. L'atelier de

couture sera transféré à l'Atelier 93 à Neuchâtel, avec « *à la barre Malika Sui Sang How, présente dans la structure depuis les débuts. Les mandats en cours pourront ainsi être poursuivis et elle reprendra les retouches pour sa clientèle du Vallon* », précise le communiqué.

Vide-greniers pour dire « au revoir »



De gauche à droite : Alvaro Lourenço, directeur Atelier 93, M.-F. Oberbeck, directrice atelier Fil, Véronique Franzin, directrice OSEO Neuchâtel-Ecoval.

Dès janvier prochain, la Blanchisserie du Val sera reprise, ainsi que les deux collaborateurs en place, par OSEO Ne/Ecoval à Travers. Les locaux resteront à Couvet et il n'y

aura aucun changement d'équipe, de travail ou de tarifs ou par les clients. L'Association atelier Fil souligne que ces changements et transfert d'activités permettent, « *par la même occasion* » un soutien à deux autres programmes d'intégration qui partagent « *les mêmes objectifs et valeurs* ». Pour ce qui est de La Boutique, la friperie de l'association, elle demeurera ouverte et sera gérée par des bénévoles, car celle-ci « *fait sens en ces temps difficiles sur le plan économique pour beaucoup de personnes* », explique le communiqué.

L'association tient également à remercier « *chaleureusement* » pour leur soutien durant ces années les nombreux clients et clientes, donateurs et donatrices, ses membres, et le guichet social régional et le conseil d'intégration socioprofessionnelle du canton. Enfin, pour dire au revoir de façon positive et festive, atelier Fil convie les Vallonniers et Vallonnières dans ses locaux de la rue de la Gare 16 à Couvet, le 9 décembre prochain, entre 9 h et 16 h pour un vide-greniers fourni et la vente de son matériel, avec vin chaud et petite restauration. « *La fin d'une histoire est aussi la porte ouverte sur de nouveaux débuts* », conclut le communiqué.

Gabriel Risold

Succès renouvelé pour le 18-22 de l'apprentissage à Val-de-Travers

Le Conseil communal de Val-de-Travers se réjouit de constater que le « 18-22 » rencontre toujours le même intérêt de la part des employeurs de notre région et des élèves à la recherche de places d'apprentissage.

Depuis de nombreuses années, les statistiques d'orientation des élèves de notre école à la fin de leur scolarité obligatoire démontrent que 40% de ceux-ci choisissent la voie de l'apprentissage dual. Dans le but de soutenir cet élan et cet intérêt pour les formations en emploi, la direction de l'école Jean-Jacques Rousseau, en partenariat avec l'office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle OCOSP et le service de l'économie de la Commune de Val-de-Travers, a organisé, pour la septième fois ce mercredi soir, le « 18-22 de l'apprentissage », qui a réuni seize entreprises formatrices et 26 élèves du Val-de-Travers au collège de Longereuse ainsi que cinq élèves de préapprentissage, dans une organisation presque devenue habituelle.

Plus de 80 entretiens ont eu lieu cette année, contacts qui ont pu être pris par nos élèves en quête de places d'apprentissage concernant une large palette de métiers : spécialistes en restauration, horlogers, opérateurs en horlogerie, micromécaniciens, polymécaniciens, mécaniciens en machines de chantier, mécaniciens de production, logisticiens, dessinateurs en construction industrielle, qualitatifs, microqualitatifs, employés de commerces, assistants socio-éducatifs, assistants en soins et santé communautaires, cuisiniers, esthéticiens, agents d'exploitation, menuisiers, monteuses en chauffage, installateurs sanitaires, etc.

Pour les jeunes, l'enjeu était avant tout d'obtenir des stages qui leur permettraient de confirmer leur motivation et leur intérêt pour les formations envisagées. Il s'agissait aussi pour beaucoup de se confronter pour la première fois à un entretien d'embauche et d'acquiescer ainsi des expériences utiles pour la suite.

La Commune de Val-de-Travers, présente aussi en tant qu'employeur à cet événement, l'École Jean-Jacques Rousseau et l'OCOSP se réjouissent de ce nouveau succès. Après sept éditions, on constate que les échos sont toujours aussi positifs et qu'on ne peut que faire perdurer cette belle initiative.

Comm.

Liquidation de l'ancienne bibliothèque de Fleurier

Après avoir emménagé dans ses nouveaux locaux au collège de Lon-gereuse, l'ancienne bibliothèque communale de la rue du Pasquier à Fleurier ouvre ses portes au public pour sa liquidation totale, le samedi 18 novembre entre 9 h et 11 h.

Depuis quelques semaines, les lecteurs ont pris leurs habitudes dans la nouvelle bibliothèque de Longereuse. Ils ont pu constater que son fonds est désormais constitué de manière totalement différente, avec des ouvrages qui ont pu être repris de la bibliothèque scolaire, mais aussi de l'ancienne bibliothèque de la rue du Pasquier, en plus de la très large col-

lection d'ouvrages mise à disposition par l'Association du Bibliobus neuchâtelois en circulation tournante.

Tout déménagement étant une opportunité de faire de l'ordre, un grand « *désherbage* » a été réalisé par nos bibliothécaires, laissant toutefois bon nombre d'ouvrages sur les étagères, qui ne seront ni installés à

Longereuse, ni repris par l'Association du Bibliobus neuchâtelois.

Le Conseil communal invite la population, le samedi 18 novembre prochain, entre 9 h et 11 h, à venir se servir parmi les ouvrages restants, rue du Pasquier 11 à Fleurier.

Comm.

CYCLOGROSS



2^e place pour Elodie Python à Buttes

Buttes a accueilli la cinquième manche de l'Omnium romand de cyclocross, samedi passé, dans des conditions humides et boueuses. Parfait pour la discipline. Trente-cinq participants ont pris part aux courses élites. Elles étaient douze femmes et la Grenouillarde Elodie Python s'est assurée une belle 2^e place en 34'26. Son débours par rapport à la gagnante Tess De Almeida (Boudry, U17) s'est monté à l'08. Aucun autre représentant vallonnien ne s'est élancé chez les adultes.



Elodie Python s'est offert un bon podium sur « ses terres ».

COURSE PIED



Le nouveau circuit mondial de trail passera par le Vallon

Le Swiss Canyon Trail annonce sa participation au tout nouveau circuit international de trail running : le World Trail Majors. Dès janvier 2024, ce circuit regroupera huit courses parmi les plus iconiques d'Asie, d'Europe et d'Amérique du nord. Cette nouvelle organisation vise le maintien de l'esprit originel du trail en réponse à l'essor exceptionnel de ce sport. Il entend également constituer un challenge sportif excitant pour tous les adeptes à travers le monde. Un système de pointage, de bourses et de laissez-passer devrait être créé pour favoriser les échanges d'athlètes entre pays. Le Swiss Canyon Trail sera l'unique étape helvétique du World Trail Majors dont voici le calendrier complet.

1. Hong Kong 100 Ultramarathon (Hong Kong, 21 janvier 2024) – 2. Black Canyon Ultras (États-Unis, 10 et 11 février 2024) – 3. The North Face Transgrancanaria (Espagne, 21 au 25 février 2024) – 4. Mt. Fuji 100 (Japon, 26 et 27 avril 2024) – 5. Madeira Island Ultra Trail (Portugal, 27 et 28 avril 2024) – 6. Swiss Canyon Trail (Couvet, 7 au 9 juin 2024) – 7. South Downs Way (Royaume-Uni, 9 juin 2024) – 8. Québec Mega Trail (Canada, 5 au 7 juillet 2024).



C'est une fille!

Liam est heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Elia

le 29 octobre 2023

Famille Gaëlle et Loris Oggier, Couvet



C'est une fille!

Nous sommes très heureux d'annoncer que notre fille

Louisa Nelly Derendinger

a rejoint notre famille le 8 novembre 2023

David & Christelle

Annoncez votre heureux évènement dans le

Courrier Val-de-Travers
HEBDO

IT'S A GIRL! IT'S A BOY!

GYMNASTIQUE AUX AGRÈS

Une Vallonnière sous les drapeaux

La FSG Les Verrières était représentée par quelques athlètes au championnat suisse par équipes qui a eu lieu à Kirchberg (BE), les 11 et 12 novembre. Les gymnastes étaient regroupés par canton et celui de Neuchâtel avait des équipes dans toutes les catégories engagées. La Vallonnière Camille Grüninger faisait partie des cinq représentantes neuchâteloises de la catégorie 6. C'est dans une salle comble, sous les encouragements du public, les retentissements fréquents des cloches et des klaxons, que les filles ont vécu cette édition 2023. La journée s'est achevée sous le drapeau suisse au son de l'hymne national. Camille et ses coéquipières ont terminé l'épreuve à la 10^e place sur 22 formations en lice.



L'équipe neuchâteloise de la catégorie 6 : Manon Künzi (Chézard), Camille Grüninger (Les Verrières), Roméa Pellaton (Val-de-Ruz), Lucie Perroset (La Coudre) et Pauline Pellaton (Val-de-Ruz). Manque Chloé VonLaufen (Les Verrières, remplaçante).

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé? composez le bon numéro:

urgences: **144**

services de garde: médecin pharmacien dentiste **0848 134 134**

hotline pédiatrique: **0848 134 134**

ine.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat Polyclinique **032 864 64 51**
032 919 47 08

Permanence médico-chirurgicale **0848 134 134**

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise

Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau de Val-de-Travers **032 886 43 78**

NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Délai de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissances :

MERCREDI 16 H 30

COURSE D'ORIENTATION

Les Hamel de sortie près de Winterthour

Le championnat suisse de course d'orientation par équipes s'est tenu le 5 novembre dernier à Marthalen, près de Winterthour. Jules et Justine Hamel y ont participé avec leurs coéquipiers de l'ANCO (association neuchâteloise de course d'orientation). Associée à Patrizia Sieber et Anouk Van der Burg, Justine a pris la 6^e place en 1 h 46. Le trio gagnant de l'OL Zimmerberg a triomphé en 1 h 31 chez les élites dames. Avec ses coéquipiers Rémi Renaud et Arnau Pellaton, Jules Hamel est arrivé un peu plus loin dans le classement en catégorie H16 (12^e, 1 h 17). C'est aussi une équipe de l'OL Zimmerberg qui a remporté la course grâce à son chrono de 56'21.

Remerciements

Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Madame Pierrette PITTET

sa famille vous remercie, vous tous, parents et amis, du soutien que vous lui avez apporté.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Fleurier, novembre 2023

Très touchée par vos nombreuses marques de sympathie, votre présence, vos dons et vos chaleureux messages, la famille de

Monsieur Jean PIANARO

vous exprime sa sincère et profonde reconnaissance pour votre accompagnement et votre soutien dans le deuil qui l'a affectée.

Elle vous prie de trouver dans ces lignes, sa vive gratitude.

Dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Monsieur Georges BLAGOV

toute sa famille vous exprime sa plus sincère reconnaissance pour tous vos messages, présences, envois de fleurs et dons qui ont été autant de petits soleils chaleureux et réconfortants.

Fleurier, novembre 2023



Toutes formalités à votre service 24 h sur 24 Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL

L'ORÉE DUBOIS

Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier

Tél. 032 861 12 64

pf.dubois@bluewin.ch

BON À SAVOIR!

SOCIAL

Centre de consultations LAVI

Aide aux victimes

Tél. 032 889 66 49 ou
Tél. 032 919 66 52 - Parkinfo

ORPER

Groupe d'orientation personnelle pour les femmes
Tél. 032 857 14 00
ou tél. 032 731 47 34

AVIVO

Clos-Guyenet 4 - Couvet
Tél. 032 863 16 12
james_vaucher@bluewin.ch

Permanence Neuchâtel
Rue Louis-Favre 1
Tél./fax 032 725 78 60

Guichet social régional (GSR)

Action sociale et agence communale AVS
Rue des Collèges 2 - Couvet
Tél. 032 886 44 00

Association de défense

des chômeurs

Neuchâtel **032 725 99 89**
La Chaux-de-Fonds **032 913 96 33**

Entreprise industrielle et sociale

Fondation alfaset
Rue du 1^{er} Mars 11 - Couvet
Tél. 032 864 78 40 - www.alfaset.ch

Association du magasin du monde

Commerce équitable et bio
Régional 5 - Fleurier - Tél. 077 453 63 65
www.mdm.ch

Panier solidaire

Distribution gratuite de nourriture aux personnes en difficultés
Tél. 079 441 29 46

Cartons du cœur

Tél. 079 310 50 20

PROCAP Chaux-de-Fonds / Vallon

Conseils en assurances sociales
Tél. 032 968 00 33
procapcdf.conseil@sunrise.ch

PARENTS-ENFANTS

Barak

Lieu de rencontre des adolescents
Collège 9 - Fleurier
www.barak.ch - Tél. 032 535 73 91

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 16 au 23 novembre

MÔTIERS : samedi, à 17 h, culte, V. Tschanz-Anderegg.

COUVET : dimanche, à 10 h, culte, V. Tschanz-Anderegg.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 16 au 24 novembre

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 23, à 9 h, prière des mamans et à 19 h, messe. Vendredi 24, à 17 h, chapelet en italien.

COUVET : samedi, à 17 h 30, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 16 au 23 novembre

Dimanche, à 10 h, culte, J.-M. Stauffer.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte. Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét



Nouveau



Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs



COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

PREMIÈRE HUNGER GAMES 5
JEU 16 NOV - 20H | VEN 17 NOV - 20H30 | SAM 18 NOV - 20-30 | DIM 19 NOV - 20H30

LE GARÇON ET LE HÉRON
SAM 18 NOV - 17H30 | DIM 19 NOV - 17H30

LES TROLLS 3 DIM 19 NOV - 13-

PREMIÈRE NAPOLEON MER 22 NOV - 21-

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.COLISEE.CH

ASSOCIATION DOM PRÉSENTE

CONCERT
Duo de violons
par
Vera Korolova et Cheryl Lim

26 novembre Temple
17 h de Môtiers

À travers les frontières



Entrée libre Collecte

éren
PAROISSE RÉFORMÉE
VAL-DE-TRAVERS

**Culte du souvenir
avec les endeuillés**

samedi 25 novembre à 17 h
au temple de Môtiers
avec flûte et orgue

Officiants : l'équipe pastorale active
dans notre paroisse

Un moment important pour se souvenir
de ceux qui nous ont quittés
et entourer les endeuillés de cet amour
du Dieu vivant qui nous habite
et nous accompagne.

Une collation à la salle de paroisse
suivra ce moment de culte.

★★★★★ Salle de spectacle Les Verrières ★★★★★

24 et 25 novembre 2023

SOIREE DE GYM



FSG LES VERRIERES

Ouverture des portes 19h
Début du spectacle 20 h

+ 16 ans : CHF 15.-
- 16 ans : CHF 10.-
- 6 ans : Gratuit

AFTERS Dès 23h

Vendredi: BAR
jusqu'à 1h entrée gratuite

Samedi: DISCO
avec entrée CHF 5.-

Samedi: Somnambus

fsglesverrieres.com

FSG
NOIRAIGUE

Téléthon par la FSG Noiraigue
Samedi 9 décembre de 17 h à 23 h
salle de gym du collège

Spectacle de gym et repas
sur inscription 079 381 69 00



Conférence publique organisée
par l'AVIVO Val-de-Travers

le jeudi 23 novembre 2023 à 14 h
à la salle de spectacles à Couvet

Bien manger pour bien vieillir
par Valentine Mora, diététicienne
de formation travaillant au sein
de la Croix-Rouge.

LOTO
CORTAILLOD

Salle Cort'Agora - Loto 15h - Portes 13h

dimanche 19 novembre

32 1 Impériale : 1'500.- *Mimingo*
tours

1 carte : 10.- / 6 cartes : 50.- / 12 cartes : 65.- / 18 cartes : 75.-

Transport gratuit : Val-de-Travers

Organisation : Club de Pétanque la Bricole
toutes les informations sur www.infoloto.ch

éren
PAROISSE RÉFORMÉE
VAL-DE-TRAVERS

Vente paroissiale
SALLE FLEURISIA - Fleurier

Vendredi 17 novembre 2023
de 14 h à 17 h

Samedi 18 novembre 2023
de 10 h à 16 h

Stand artisanat et déco
pâtisseries – gaufres – boissons
À midi : vol-au-vent + riz + salade
Fr. 17.- / demi-portion Fr. 12.-

Vendredi 17 novembre 2023, 20 h
Je suis qui je suis... et inversement
théâtre par la Compagnie La Marelle

Le club d'accordéonistes
« L'Écho des Sapins » La Brévine
organise son traditionnel

MATCH AU LOTO

DIMANCHE 19 NOVEMBRE, À 20H
AU CENTRE SPORTIF

Magnifiques quines / produits régionaux

Abonnement: Fr. 16.- pour 30 tours / 3 pour 2
2 tours royaux à Fr. 2.- la carte, 3 cartes pour Fr. 5.- + 1 tour gratuit

Venez nombreux tenter votre chance! Merci de votre soutien

**Pour toutes
vos manifestations**

**le Courrier
Val-de-Travers**
HEBDO

se tient toujours à vos côtés.



AUTO-TRANSPORTS
SA

La Côte-aux-Fées
Voyages & Excursions en autocars

Tél. 032 865 11 24
Fax 032 865 13 05
e-mail : info@auto-transports.ch
www.auto-transports.ch



VOYAGES FAVRE

info@voyages-favre.ch // 032 855 11 61

**MARCHÉS DE NOËL
EN FRANCE**



SA 2.12	Strasbourg	CHF 60.-
MA 5.12	Foire à Annecy	CHF 58.-
DI 10.12	Colmar	CHF 58.-
SA 16.12	Montbéliard	CHF 45.-
LU 18.12	Riquewihr et Kaysersberg	CHF 60.-

**REPAS SPECTACLE AU
ROYAL PALACE, KIRRWILLER**

Dimanche 7 janvier 2024

40 artistes
sur scène



CHF 155.-

**CARNAVAL DE NICE
FETE DU CITRON À MENTON,
CANNES ET MIMOSA**

16 au 20 février 24

Hôtel à Nice,
visites, corso, etc.



CHF 870.-

Nos prochaines sorties

Vendredi 8 décembre 2023

**Marchés de Noël
en Gruyère**
Gruyères et Bulle
Adultes : Fr. 32.- Enfants : Fr. 22.-
Autocar seul

Samedi 16 décembre 2023

**Marché de Noël à
Fribourg-en-Brisgau D**
Adultes : Fr. 50.- Étudiants : Fr. 38.-
Autocar seul

**Renseignements et inscriptions
par téléphone ou sur notre site internet**

Jeunesse socialiste neuchâteloise Emil Margot reste à la coprésidence

Le 3 novembre dernier, la jeunesse socialiste neuchâteloise (JSN) s'est réunie en assemblée générale et a renouvelé son comité et sa co-présidence. Plus motivée que jamais, cette nouvelle équipe se réjouit de défendre les valeurs chères à notre parti tout au long de l'année 2024 !



Le Vallonnier Emil Margot accompagné de Zoé Nater, tous deux coprésidents.

Dans un contexte de crise climatique, de perte de pouvoir d'achat et de progression de l'extrême droite, la Jeunesse socialiste pourra compter sur un nouveau comité fraîchement élu afin de lutter pour les thèmes qui lui sont chers.

Avant d'élire son nouveau comité, la jeunesse socialiste neuchâteloise (JSN) a d'abord fait ses adieux à deux camarades, Hugo Clémence et Ahmed Muratovic, après deux années au sein de la JSN. Le reste du comité précédent a été réélu et pourra compter sur deux nouvelles-venues : Ylana Garcia et Jérémy Vaucher. Quant à la nouvelle coprésidence, elle se compose désormais de Zoé Nater, membre du comité depuis de

nombreuses années, ainsi que du Vallonnier Emil Margot, qui occupait déjà ce poste.

Cette nouvelle équipe, solidaire, inclusive et alternative, se réjouit de cette nouvelle année et des nouveaux défis qui l'attendent. C'est évidemment sans compter le soutien et l'engagement de toutes et tous les membres de la section qui nous permettront de nous battre toujours plus fort pour une politique sociale, féministe et écologique.

Comme le dit fièrement la Jeunesse socialiste, soyons réalistes et exigeons l'impossible !

Jeunesse socialiste neuchâteloise

L'Harmonie et l'école font déborder le temple



Quand l'Harmonie de Môtiers s'associe aux élèves de la 1^{re} à la 6^e année de l'école du village, c'est le temple qui se met à déborder. Ce week-end, les deux ensembles ont réuni leurs partitions lors de deux concerts exceptionnels qui ont rencontré un énorme succès. Lors de notre venue samedi après-midi, il y avait tellement de monde que certains ont dû suivre les trois pièces musicales debout. Ce qui était finalement plutôt un avantage pour pouvoir taper du pied sur le rythme entraînant de la musique, parfois complétée d'histoires. D'abord en scène en solo, la fanfare a ensuite été rejointe par les jeunes enfants qui ont posé leurs voix sur les notes de leurs instruments. Joli moment !

KVA

DANS NOS PARTIS POLITIQUES

Élection du Conseil communal par la population

Réponse du groupe Agora à la suite des différentes interventions lues dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo du 9 novembre dernier.

Manifestement, la question du taux de participation des Vallonnières et des Vallonniers lors des différentes élections communales à Val-de-Travers depuis 2008 fait couler beaucoup d'encre auprès des partis « éléphants » et de leurs amis proches.

Le Groupe Agora a toujours dit et écrit que le taux de participation était sensiblement meilleur avec le mode d'élection que nous préconisons et c'est la vérité !

En effet, à l'exception de la Commune de Neuchâtel, toutes les autres communes qui ont adopté ce système ont des taux sensiblement meilleurs (statistiques disponibles sur le site officiel de l'État de Neuchâtel).

1% de mieux ramené au nombre de votants à Val-de-Travers, c'est

environ 80 personnes de plus qui s'expriment dans les urnes !

En démocratie, chaque voix compte !

Au passage, sachez qu'en 2008 les Vallonnières et les Vallonniers étaient 41,1% à s'exprimer dans les urnes et que 12 ans plus tard (2020) ils n'étaient plus que 30,94%, ce qui correspond à environ **800 habitants qui ne votent plus aux élections communales !** Il est trop facile de dire qu'il s'agit d'un phénomène de société.

En 2019, lors d'un reportage, la radio RTN titrait « Val-de-Travers, championne de l'abstentionnisme ».

Autre chose ! L'excellent article d'ArcInfo de la semaine dernière le précise bien, il y a d'autres communes neuchâteloises qui ont adopté ce système telle Chézard, à l'époque, mais qui ont été absorbées par les différentes fusions.

La méthode d'élection que nous préconisons est également largement répandue en Suisse, qu'il s'agisse de petites, moyennes ou grandes communes ! Il ne s'agit donc pas d'un problème de taille. CQFD ?

Compte tenu de ce qui précède, il est trop facile d'attaquer un petit groupe (Agora), qui essaie de trouver une solution au fléau de l'abstentionnisme.

Nous sommes bien conscients que le système que nous proposons n'est de loin pas la seule solution, mais qu'ont fait les partis « éléphants » et leurs amis proches pour enrayer cette chute libre durant ces années ? La réponse est simple : rien !

Mesdames et Messieurs, le 26 novembre prochain, votez favorablement à l'initiative !

Thierry Ray, groupe Agora

Pour la concordance et la démocratie : soutenez l'initiative le 26 novembre !

Grâce à l'initiative pour l'élection du Conseil communal par la population, notre commune a tout à y gagner.

+ de concordance

L'initiative permettra aux Vallonnières et aux Vallonniers de choisir directement leurs représentants au Conseil communal, ce qui assurera la concordance de leurs choix entre l'exécutif et le législatif.

Aujourd'hui, le mode d'élection par l'entremise du Conseil général ne comporte aucune « formule magique », ce qui ne garantit pas une juste représentation de la volonté populaire (7 partis sont représentés au législatif, seuls 2 siègent à l'exécutif).

+ de choix

L'initiative permettra d'ouvrir les candidatures à l'exécutif à des personnalités issues de tous les partis mais aussi à des candidatures non partisans ; celui ou celle qui a des idées, de la motivation et des compétences mais qui ne souhaite pas se voir coller une étiquette partisane doit aussi avoir sa chance dans les urnes, ce que le mode d'élection actuel ne permet aucunement.

+ de cohérence

La grande majorité des communes de notre pays élit ses conseillers communaux par la population. Val-de-Travers fait figure d'exception dans le paysage helvétique. En outre, il n'est pas logique de déléguer cette compétence à un conseil

restreint et sans garantie de concordance dans une démocratie directe.

Ajoutons enfin que la rhétorique des opposants à l'initiative ces dernières semaines suggère que la population n'est guère assez « sage » pour choisir par elle-même ses conseillers communaux, affirmant qu'une élection populaire présente un « risque de déséquilibre » pour nos institutions... Nous rejetons clairement ce discours qui dénigre la lucidité de nos concitoyennes et de nos concitoyens !

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à soutenir l'initiative pour l'élection du Conseil communal par la population le 26 novembre !

Niels Rosselet-Christ, conseiller général, membre du comité d'initiative « +de démocratie »

DANS NOS PARTIS POLITIQUES

Le POP exige une meilleure répartition des prestations de RHNe

Le Parti ouvrier et populaire neuchâtelois (POP) est très remonté à l'encontre des décisions prises par le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe). Celui-ci vient d'annoncer qu'il louera 5000 m² à la Fondation Admed dès l'automne 2026 pour une durée transitoire de 10 ans afin de désengorger le site de Pourtalès et d'améliorer le flux de ses activités ambulatoires. Cette décision intervient alors que RHNe a fermé les urgences de la policlinique de Val-de-Travers entre 20 h et 8 h durant l'été d'abord, puis jusqu'à fin septembre. En parallèle, le site de soins aigus de La Chaux-de-Fonds attend depuis la fin des années 1990 d'être rénové ou reconstruit pour répondre à la volonté populaire exprimée en février 2017. Le POP exige de RHNe une meilleure répartition des prestations à la population sur l'ensemble du canton conformément à son mandat.

Les annonces de RHNe se succèdent et ont toutes le même fil rouge, une mauvaise répartition des prestations sur le territoire cantonal. Si l'annonce du 9 novembre en vue de décharger l'hôpital Pourtalès n'est pas négative en soi puisqu'elle répond à un besoin de la population, elle envoie néanmoins un signal négatif. Elle fait en effet écho à l'absence d'investissements de fond sur les bâtiments du site hospitalier de La Chaux-de-Fonds depuis des décennies – ces investissements donneraient des perspectives d'avenir – et à la fermeture nocturne des urgences de Val-de-Travers durant trois mois cet été, rendant plus compliqué l'accès aux soins des personnes non motorisées. Le POP demande une meilleure répartition des investissements dans le canton afin que tous les habitant-e-s aient un accès continu à des soins de qualité et de proximité.

En termes de prestations, le POP déplore également que les consultations d'urgence avec un enfant hors des heures d'ouverture de la policlinique des Montagnes se fait

obligatoirement à Pourtalès. Cela démontre le « service minimum » garanti à La Chaux-de-Fonds. Dans ce registre, l'absence d'urgences pédiatriques à Val-de-Travers met à mal la qualité de l'offre en soins de base.

Le POP agit aussi sur le plan parlementaire. Il vient de déposer un projet de loi avec le groupe Vert-POP pour préciser l'article 4 qui mentionne actuellement que RHNe « déploie ses activités au moins dans les régions du Littoral neuchâtelois, des Montagnes neuchâteloises et du Val-de-Travers ». Pour le POP, RHNe ne doit pas simplement déployer mais bien « garantir dans chacune des régions mentionnées dans la loi – Littoral, Montagnes et Val-de-Travers – un centre offrant des soins de premier secours et ambulatoires, accessible en transports publics. Des urgences sont disponibles 24 heures sur 24. L'État financera au besoin cette prestation. »

Pour le POP : Adriana Ioset (Val-de-Travers), Céline Dupraz (Le Locle) et Julien Gressot (La Chaux-de-Fonds)

LETTRES OUVERTES

LETTRES OUVERTES

LETTRES OUVERTES

Le Conseil général rejette l'élection du Conseil communal par la population

Le Conseil général de Val-de-Travers souhaite par la présente rappeler sa position dans le cadre du débat qui nous occupe en vue de la votation du 26 novembre prochain sur l'initiative pour l'élection du Conseil communal par la population. Il rappelle d'emblée son opposition claire à cette proposition, décidée à une large majorité des élus au mois de mai dernier.

Cette question a été portée au sein du législatif communal à trois reprises lors de l'actuelle législature. La commission des règlements s'y est tout d'abord penchée à la suite d'un amendement au règlement de commune, qui a été rejeté à une large majorité. Ensuite, c'est le plénum qui a débattu de ce même amendement, là encore, rejeté à une large majorité. Récemment, après avoir réuni les signatures nécessaires dans le cadre d'une initiative populaire, les groupes UDC et Agora ont une fois encore porté cette question devant le

législatif, qui l'a refusée, toujours à une large majorité.

En effet, pour la majorité des conseillers généraux et des conseillers communaux, une élection de l'exécutif par la population ne serait guère opportune ; elle engendre un certain nombre de problèmes, comme le risque d'une rupture dans la continuité des travaux du Conseil communal. Notre commune fonctionne bien et ce serait la déstabiliser que de politiser une fonction exécutive où priment les compétences et la collégialité. Nous ne saurions prendre le risque de voir des individualités incompatibles devoir œuvrer au cœur de ces fonctions cruciales pour les habitants de notre commune.

En outre, une élection par la population ne sera pas à même de résoudre le problème du manque de mobilisation et du faible taux de participation. Dans les communes où l'élection est le fait de la population,

le taux de participation n'est guère plus élevé qu'ailleurs.

Enfin, une élection du Conseil communal par la population nous conduit face au risque de voir les élus au sein de l'exécutif mettre des efforts dans une campagne de réélection, négligeant potentiellement, de fait, certains dossiers de grande importance pour notre collectivité. L'attention des conseillers communaux doit être focalisée sur leurs tâches, non pas sur des intérêts électoraux.

Laissons donc au législatif la sagesse d'élire l'exécutif, avec la consciencieuse attention de préserver la stabilité du fonctionnement de notre commune.

Le bureau du Conseil général de Val-de-Travers : N. Rosselet, président, C. Mermet, 1^{re} vice-présidente, C. Rufener, 2^e vice-présidente, A. Pagnier, secrétaire, F. Oppliger, secrétaire-suppléant, R. Perret, questeur, C. Tüller, questeur

La collégialité suisse

Dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo en date du 9 novembre 2023 se trouvent plusieurs lettres ouvertes au sujet de l'initiative « +de démocratie à Val-de-Travers ». Différents collectifs et individus s'y expriment et ont fourni des arguments pour ou contre cette initiative. Cela permet de se faire une opinion sur le positionnement de chacun et aide à se faire un avis, ce qui est plutôt une bonne chose.

Toutefois, je souhaite revenir sur un point de la démocratie qu'est le principe de la collégialité. Normalement, les élus du Conseil général s'engagent à défendre publiquement les décisions prises selon le principe de la majorité et à les assumer. Autrement dit, concernant l'initiative « +de démocratie à Val-de-Travers », le Conseil général s'est positionné

contre cette dernière notamment dans sa séance du 15 mai 2023. Cela implique que les membres s'exprimant en mettant en avant la fonction de conseiller général devraient s'en tenir aux décisions prises ce jour-là en appliquant le discours adapté.

Cependant, dans les diverses lettres ouvertes, l'une des personnes l'a signée « président du Conseil général ». Or, la personne ayant mis cette fonction en avant a tenu un discours contraire à celui du Conseil général qu'elle préside. Il y a alors un non-respect du principe de collégialité que nos élus sont censés respecter. Cela me semble problématique de ne pas respecter ce fondement, d'autant plus lorsque l'on veut amener « +de démocratie à Val-de-Travers ».

Christophe Jaton, Fleurier

Conseil communal : à nous, citoyens, d'enfin choisir !

Le 26 novembre, nous serons appelés aux urnes afin de nous prononcer sur l'initiative pour l'élection du Conseil communal par la population. En tant que citoyennes et citoyens de notre commune, nous soutiendrons ce texte plein de bon sens. Nous vivons dans un pays démocratique – le plus démocratique du monde – il n'est donc pas logique que nous déléguions l'élection de nos dirigeants communaux au Conseil général. D'aucuns nous répondront toutefois que la pratique est identique lors de l'élection du Conseil fédéral ; certes, à ceci près que l'Assemblée fédérale, elle, respecte la concordance des forces politiques au moyen de la « formule magique », ce qui n'est pas le cas dans notre commune. L'élection de l'exécutif communal n'est donc pas pleinement représentative de la volonté des électrices et des électeurs ici à Val-de-Travers.

À la lecture des récentes prises de position dans la presse des opposants à l'initiative, l'on ne peut qu'être choqués par le manque de confiance manifeste porté par ces politiciennes et ces politiciens à l'égard de la population. Sommes-nous vraiment si peu consciencieux ? La stabilité de la commune sera-t-elle menacée parce qu'on a demandé son avis à la population ?

Non ! Chaque électrice et chaque électeur est parfaitement à même de choisir ses représentants en toute connaissance de cause, d'autant plus dans une commune comme la nôtre où, pour ainsi dire, tout le monde se connaît.

L'initiative n'a pour seul but que de donner enfin à la population de Val-de-Travers le droit de choisir par elle-même et directement ses représentants au sein de l'exécutif communal, comme elle le fait aussi pour l'exécutif cantonal et comme cela se pratique dans la majorité des communes de notre pays. Grâce à ce changement du mode d'élection, seul le Souverain légitime – la population – aura le dernier mot. C'est pourquoi nous vous invitons à soutenir cette initiative le 26 novembre !

Jean-Paul Chédel, Philippe Mast, Thierry Vouillot, Jean-François Yersin, Thierry Jornod, Loïc Frey, Raymond Clottu, Christiane Läderach, Anthony Rattani, Monique Denys, Valérie Baumann, Flavian Matthey, Nadège Leuba, Marie-France Perrin, Cédric Pellet, François Rosselet, Fabrice Favre, Laurie Favre, Joël Baumann, Geneviève Rosselet, Nathalie Schlosser, Sébastien Rieder, David Läderach

Fleurier

Une curieuse pépinière à la place de la Gare

Au sud de la gare de Fleurier, on a vu « pousser » une curieuse pépinière, de celles que l'on utilise uniquement pour contrarier les automobilistes. D'est en ouest, voici les noms approximatifs de ces essences (rien à voir avec le carburant...) : je n'ai jamais appris le latin, m'étant vite convaincu qu'il allait m'être très difficile de trouver des interlocuteurs pour parler une langue morte...

Deprimus moralis (tellement consterné d'être là qu'il a voulu s'enfuir : depuis on a, si j'ose dire, redressé la situation), futurem depouillus (au vu de la saison), chlorophyllus temporis (même raison), gigantus deplumis, nostalgium deportis, erectus mortem, filiformus leprus et minus minus.

Vous n'entendrez jamais les oiseaux chanter dans ces feuillages

plus ou moins fanés : ils aiment trop le bon air et la liberté !

Je rappelle ici qu'avec une température telle que celle de La Tchaux, ces bacs deviennent de joyeux projectiles. Et je pense que les boules de terre sont toxiques : si on en retrouve par terre, animaux et enfants curieux auront très mal au ventre...

Mais plus que tout le reste, deux éléments me choquent : alors que les administrés croulent de partout sous les augmentations diverses, variées et rarement justifiables, voici que l'on dépense bêtement l'argent de ces mêmes contribuables. Ensuite, il y a le manque de vision : créer deux places de dépose-minute pour les clients des transports en commun et accessoirement du kiosque (10 ou

15 minutes maximum) n'aurait gêné personne et aurait été utile.

Après les arbres de la place de la Gare, juste bons à se donner une bonne conscience écologique et à compliquer l'approche des bus et cars des transports en commun, voici la suite de la saga dispendieuse... espérons qu'il n'y aura pas de 3^e épisode !

Au passage, je crois savoir pourquoi il n'y a pas plus de zones 30km/h dans Fleurier : entre la rue des Moulins, les Petits-Clos, la rue du Temple et l'avenue de la Gare, la chaussée est tellement déformée que vouloir rouler à plus de 30km/h s'avère suicidaire !

Je ne connais qu'un point commun entre la politique et les matches au loto : coup d'sac !

Sylvain Moser, Les Verrières

Une gouvernance à l'écoute des citoyens

Ainsi, le 26 novembre prochain, les électeurs et électrices vallonniers-ères se prononceront sur la possibilité – ou pas – d'élire le Conseil communal par la population.

Si un changement de système paraît peu probable, l'initiative a le mérite d'exister, à l'image des Verts qui tentent de briger un siège au Conseil fédéral et dont les chances sont quasi nulles. Pas question, donc, de changer quoi que ce soit, tout va très bien Madame la marquise...

N'empêche, l'éventualité du coup de pied dans la fourmière a peut-être de quoi susciter quelques inquiétudes au sein de notre démocratie un brin opaque, voire poussiéreuse.

Un exemple ? Rappelez-vous, il y a quelques années, un jeune et prometteur politicien en devenir – aujourd'hui conseiller aux États – avait été brillamment et largement élu lors des élections communales. Le brave n'a jamais siégé et pour cause, un stratagème interne au parti avait permis à un « non-élu » de lui piquer le siège convoité. Certains pourraient bien s'en souvenir...

Autre exemple, pas terrible lui aussi : après la fusion, les autorités avaient instauré, avec raison, un système de tournus village par village pour permettre aux citoyens d'assister aux séances du Conseil général : « *Nous souhai-*

tons davantage de proximité avec la population », nous avait-on argumenté. Allez savoir pourquoi mais ça n'aura été qu'un feu de paille et c'est regrettable !

L'immobilisme vantant la stabilité est un atout dans une période calme mais en ces temps de changements rapides et colossaux, souhaitons une gouvernance à l'écoute des citoyens, innovante et réactive.

En conclusion, et quel que soit le verdict des urnes le 26 novembre, l'avis des 75% d'abstentionnistes sera le bienvenu...

Cédric Pellet, Noiraigue



ILS SONT SORTIS POUR...

Médaille d'or pour la fromagerie des Sagnettes

C'est du 27 au 29 octobre dernier, à Trondheim (Norvège), que les World Cheese Awards 2023 se sont déroulés.

Notons que la fromagerie des Sagnettes, Philippe Geinoz, a remporté une médaille d'or.

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis le :

Samedi 11 novembre : à 10 h 26 à Fleurier, évacuation sanitaire avec le camion-échelle, en collaboration avec un service d'ambulances.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

LES FILMS

Hunger games 5

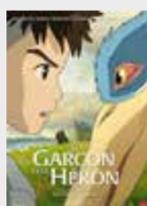
De Francis Lawrence, science fiction, action, aventure, avec Tom Blyth, Ashley Jiao, Rachel Zegler...



Le jeune Coriolanus est le dernier espoir de sa lignée, la famille Snow, autrefois riche et fière, et aujourd'hui tombée en disgrâce dans un Capitole d'après-guerre. À l'approche des 10^e Hunger games, il est assigné à contrecœur à être le mentor de Lucy Gray Baird, une tribu originaire du District 12, le plus pauvre et le plus méprisé de Panem. Le charme de Lucy Gray ayant captivé le public, Snow y voit l'opportunité de changer son destin et va s'allier à elle pour faire pencher le sort en leur faveur. Luttant contre ses instincts, déchiré entre le bien et le mal, Snow se lance dans une course contre la montre pour survivre et découvrir s'il deviendra finalement un oiseau chanteur ou un serpent.

Le garçon et le héron

De Hayao Miyazaki, animation, drame, aventure, avec Gavril Darteville, Soma Santoki, Padrig Vion...



Après la disparition de sa mère dans un incendie, Mahito, un jeune garçon de 11 ans, doit quitter Tokyo pour partir vivre à la campagne dans le village où elle a grandi. Il s'installe avec son père dans un vieux manoir situé sur un immense domaine où il rencontre un héron cendré qui devient petit à petit son guide et l'aide au fil de ses découvertes et questionnements à comprendre le monde qui l'entoure et percer les mystères de la vie.

Les Trolls 3

De Tim Heitz et Walt Dohrn, animation, aventure, comédie, famille, action, avec Vitaa, Anna Kendrick, Matt Pokora...



Après deux films à se tourner autour pour finalement tomber dans les bras l'un de l'autre, Poppy et Branch sont officiellement en couple (#broppy) ! Alors qu'ils n'ont plus de secrets l'un pour l'autre, Poppy fait une découverte incroyable relative au passé de Branch. À l'époque, avec ses quatre frères, Floyd, John Dory, Spruce et Clay, ils formaient le Boys Band le plus en vogue du moment, les Bro-Zone. Alors qu'il n'était qu'un enfant, le groupe s'est séparé, tout comme la famille, et depuis Branch n'a jamais revu ses frères.

Mais quand Floyd, l'aîné de la fratrie, est enlevé par les pires crapules des stars de la Pop, Velvet et Veneer, qui en veulent à son talent musical, Branch et Poppy vont se lancer dans une aventure poignante et bouleversante afin de réunir les frères ennemis et sauver Floyd d'un sort encore plus funeste que celui de vivre dans les oubliettes de la pop culture.

Napoléon

De Ridley Scott, biopic, historique, aventure, guerre, avec Joaquin Phoenix, Vanessa Kirby, Tahar Rahim...



Fresque spectaculaire, Napoléon s'attache à l'ascension et à la chute de l'empereur Napoléon Bonaparte. Le film retrace la conquête acharnée du pouvoir par Bonaparte à travers le prisme de ses rapports passionnels et tourmentés avec Joséphine, le grand amour de sa vie.

Auteur d'épopées mémorables, Ridley Scott évoque le génie militaire ainsi que les stratégies politiques de Napoléon, tout en mettant en scène des séquences de bataille parmi les plus impressionnantes jamais filmées.

Des litres de bière pour soutenir les lutteurs



La traditionnelle Fête de la bière des lutteurs a eu lieu le 11 novembre à la Salle de spectacle de Couvet. Plus de 160 personnes s'étaient inscrites pour prendre part au souper de soutien du club. Pour beaucoup, cela a été l'occasion de mélanger la choucroute avec quelques verres de bière. Comme tout est toujours au format XXL avec le club de lutte du Val-de-Travers, c'est dans des pintes d'un litre qu'une partie des « invités » s'est laissée séduire par le goût houblonné. « C'est pour la bonne cause alors autant en profiter », savouraient certaines tablées sur les notes d'accordéon de Julien Oppliger. Plus tard dans la soirée, c'est l'Orchestre Madison Top qui a pris la relève sonore. **KVA**

Vente paroissiale

Demain vendredi et samedi, la salle Fleurisia à Fleurier sera transformée en une ruche bourdonnante par une équipe de la paroisse réformée.

Ça y est, l'automne nous plonge dans la vente appréciée pour s'enca-puchonner, avant la saison froide, par ce faisceau lumineux qu'est l'échange fraternel autour d'une table garnie.

Les rayons mielleux seront achalandés de pâtisseries, canapés et autres gaufres ; sans oublier les abeilles tricoteuses ou couturières pour étager les tables réservées à leurs œuvres.

Samedi à midi, les vol-au-vent, le riz et la salade seront au rendez-vous des gourmets. La vente a lieu vendredi de 14 h à 17 h et samedi de 10 h à 16 heures. À la suite du repas, trois tours de loto sont prévus.

D'autre part, le vendredi soir à 20 h, le théâtre de la Marelle exécutera sa prestation – toujours appréciée – dans ce même lieu. Les artistes nous plongeront dans la recherche de notre identité propre, avec les moyens de notre époque.

Sachant que ce sera l'unique vente annuelle de la paroisse, nous vous attendons à ce rendez-vous convivial. Réservez ce temps de délasserment pour soutenir le ministère de l'Église. C'est un honneur de vous recevoir tout en honorant le dévouement de l'équipe en place (voir annonce en page 5).

Comm.

Conférence publique de l'Avivo : « Bien manger pour bien vieillir »

Jeudi 23 novembre prochain, à 14 h, à la salle de spectacles de Couvet, l'Avivo recevra Valentine Mora, diététicienne à la Croix-Rouge neuchâteloise. Elle nous entretiendra de ce thème important pour notre vie quotidienne ; elle l'introduit ici en quelques mots.

« On parle beaucoup de prévention dans notre société, on reçoit des conseils pour manger sainement, pour faire de l'activité physique, pour gérer ses émotions et son stress, pour bien dormir et bien se laver... Bref, pour prendre soin de sa santé corporelle et mentale en général... »

Tout cela dans le but d'avoir l'opportunité d'atteindre un âge respectable en ayant le moins de problèmes possible. Et alors, quand cet âge est atteint, qu'est-il temps de faire encore pour notre santé ? Eh bien, faisons déjà le point au sujet de l'alimentation ! »

Nul doute que notre conférencière saura nous mettre en appétit avec ses connaissances et son expérience, et qu'à nos questions elle saura apporter des réponses nourrissantes.

Allez nombreux à cette conférence publique que l'Avivo section Val-de-Travers organise. Pour plus d'informations, voir annonce en page 5.

Comm.

À vos agendas !

► Le culte du Souvenir avec les endeuillés, samedi 25 novembre à 17 h au temple de Môtiers.

► Les soirées de gym de la FSG Les Verrières, vendredi 24 et samedi 25 novembre, à la salle de spectacles du village. Ouverture des portes 19 h, début du spectacle 20 heures.

► Concert Duo violons « à travers les frontières » par Vera Korolova et Cheryl Lim, dimanche 26 novembre à 17 h au temple de Môtiers.



À ne pas manquer non plus

► Demain vendredi, à 20 h à la salle Fleurisia à Fleurier, la soirée théâtrale par la Compagnie La Marelle, « Je suis qui je suis... et inversement »,

► Samedi à la Chapelle aux Concerts à Couvet, concert de l'ensemble vocal EVELles, accompagné d'un trio jazz. Début du concert à 20 heures.

« Histoire de musique » à la Chapelle aux Concerts à Couvet



La Chapelle aux Concerts à Couvet accueille, ce dimanche à 17 h, l'ensemble à cordes « Histoires de musique ». Cet ensemble instrumental neuchâtelois propose de découvrir le chef-d'œuvre de Jean-Sébastien Bach en version trio à cordes et animations visuelles créées par William Ouy-Lim Do. Un pur moment de poésie et d'émotions en perspective.

Sous le titre original « Aria avec quelques variations pour clavecin à deux claviers », les Variations Goldberg exercent encore aujourd'hui une fascination sur les musiciens et les mélomanes tant par leur extraordinaire construction contrapuntique que par leur difficulté technique d'exécution. « Histoires de musique » invite le public à une expérience inédite

en imaginant un concert durant lequel les lignes mélodiques superposées du compositeur engendrent un trait, une forme, une idée graphique afin de l'entraîner dans un voyage poétique et ludique mêlant musique et visuels.

Création visuelle, William Ouy-Lim Do ; Aurélie Matthey, violon ; Davide Montagne, alto ; Etienne Frenk, violoncelle ; direction artistique, Birgit Frenk-Spilliaert.

Billetterie ouverte 45 minutes avant le concert, réservations possibles par courriel à info@histoiresdemusique.ch. Tarifs : plein Fr. 25.-, réduit Fr. 20.-, étudiants, enfants Fr. 15.-.

Comm.



Déplacer son rendez-vous d'expertise depuis une terrasse de Fleurier, c'est possible.

En ligne, c'est tellement plus simple!

scan-ne.ch  SCAN
scan-ne.ch/drdvexpertise

L'auberge
de
Noiraigue

Soirées moules-frites à gogo
Les jeudis, vendredis et samedis soir
16, 17, 18 & 23, 24, 25 novembre 2023
Marinière ou mouclade servies avec salade verte
Fr. 32.-
Réservation conseillée au 032 566 13 60

les Planets Hotel & Spa
SOIRÉE VINS & FROMAGES

Vendredi 24 novembre 2023 le soir

FONDUE	RACLETTE	PLATEAUX DE FROMAGES
		

FR. 36.-/PERSONNE

MUSIQUE FOLKLORIQUE SUISSE

Hôtel & Spa Les Planets
Route du Chasseron 12 - 1452 Les Rasses - 024 454 13 56
info@hotel-lesplanets.ch - www.hotel-lesplanets.ch

 **bonnes tables**
food · wine · bar
Votre bonne table est appréciée par nos lecteurs. Pensez-y!

Tél. 032 861 10 28 - info@courrierhebdo.ch

Chez Riquet **Boucherie Traiteur Henri Racine**

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Steak de bœuf Fr. 35.-/kg
du jeudi 16 au mercredi 22 novembre inclus
le goût du vrai

 **Soirée paella vendredi 1^{er} décembre 2023 le soir**

Fr. 29.-/personne

Place du Pont 3 - Sainte-Croix - T 024 454 22 04
cafedupont1450@gmail.com

Des tripes au fumet si particulier



Casquette vissée sur la tête, Maël Jeannin ravitaille l'un des caquelons de tripes de la voiture-salon du RVT-Historique.

En cette matinée dominicale, un fumet tout à fait particulier se dégage du petit wagon rouge du RVT-Historique. L'odeur de tripes se mélange à celle de la raclette que racle avec adresse Adrien Bobillier à proximité du bar de la voiture-salon de l'association. « Bienvenue à bord de notre tout premier train-tripes », s'enthousiasme Maël Jeannin. C'est notamment sous son impulsion que les amis du RVT ont mis sur rails cette initiative.

taut tout à fait dans cet esprit. Trente des trente-cinq personnes présentes avaient d'ailleurs opté pour ce menu. « Le compartiment est bien rempli pour un premier voyage, c'est top. On va probablement organiser une deuxième édition du train-tripes au printemps prochain », anticipe-t-il déjà.

Panorama sur les viaducs historiques

Le « restaurant sur roues » a l'avantage d'aller chercher les gourmets dans les villages (Buttes, Fleurier, Môtiers, Couvet, Travers, Noiraigue, Les Verrières) et de les ramener à leur point de départ une fois le repas servi en gare verrissane. « On reste deux heures sur place, entre 12 h et 14 h. Et puis on redescend gentiment sur le Bas-Vallon pour permettre aux voyageurs de digérer tout en admirant le panorama sur les viaducs historiques. » Tout cela au milieu des rires et de quelques discussions animées qui ne donnent pas l'envie de poser pied à quai. Heureusement, le soir venu, il suffit de renifler son pardessus pour se réimprégner de l'ambiance de la journée et de son fumet toujours aussi particulier.

Kevin Vaucher



Le train-tripes, en « road-trip », comme seul au monde sur le quai des Verrières.

Le respect des traditions

« On est des mordus de traditions et on a trouvé que c'était un moyen sympa de partager notre passion tout en dégustant un petit bénéfice pour l'association. » Le principal repas du jour, les tripes à la neuchâteloise, res-

Qui se cache derrière la porte de vos Free Go ?

Il y a quelques mois, l'un des deux frigos participatifs vallonniens de l'association Free Go a failli disparaître faute de bénévoles. Mais l'engagement de nouvelles forces vallonnières a permis de garder sa porte grande ouverte pour la population. Une excellente nouvelle face à l'inflation généralisée et à l'augmentation du prix du panier de courses. Nous avons rencontré la nouvelle responsable des bénévoles du Vallon, Christelle Tüller qui a eu le « déclic » en avril dernier.

« J'ai lu et entendu que le Free Go du Cora allait fermer si des bénévoles n'étaient pas trouvés pour s'en occuper. Je ne pouvais pas m'y résoudre et j'ai décidé d'agir en conséquence pour le sauver. Pour moi, la solidarité est une valeur qui compte », dépose Christelle

réseaux sociaux pour faire connaître leurs Free Go qui aident les plus démunis à se nourrir et qui luttent contre le gaspillage alimentaire. « Ce qui me plaît particulièrement dans cette initiative, c'est qu'on enlève l'étiquette qui dit « je suis dans le besoin ». C'est

aussi nous aider en nous donnant des produits hors date de consommation. »

Cohabiter avec le Panier Solidaire (notamment)

Mais contrairement à d'autres cantons, comme Vaud, celui de Neuchâtel ne permet pas la mise à disposition publique d'aliments « périmés ». Et ceci, bien que certains soient encore tout à fait comestibles plusieurs jours après la date de péremption. « La présidente de l'association Marilyn Béguin est actuellement en train de négocier afin d'avoir une autorisation spéciale », précise Christelle Tüller. Surtout, une partie des commerçants du Val-de-Travers distribuent déjà leurs invendus à une autre association, à savoir le Panier Solidaire. Lui aussi est d'ailleurs en manque de nourriture face à l'incessante augmentation des besoins.

Accompagnée par ses deux fils

Même si tout n'est pas facile, celle qui vient de reprendre le poste de présidente du comité d'école de Saint-Sulpice continuera à se battre pour aider les autres. « Ça commence à prendre. De plus en plus de Vallonniers viennent déposer des légumes de leur potager par exemple. » Elle-même en apporte dès qu'elle peut, accompagnée par ses deux fils Tayron et Sacha. « C'est important de leur inculquer l'entraide et l'anti-gaspi. J'aimerais qu'ils comprennent qu'avec l'envie d'aider gratuitement on peut donner le sourire aux gens qui nous entourent. Un pas après l'autre, on finit toujours par y arriver. » Et toutes les portes finissent par s'ouvrir...

Kevin Vaucher



Une partie des six bénévoles des Free Go du Val-de-Travers : Hadassa (dans le « maxi cosi »), Myriam, Valérie, Tayron, Sacha et Christelle. Il manque Jenny, Sonia et Fabienne sur la photo.

Tüller. La jeune femme de 33 ans peut désormais s'appuyer sur un groupe de six volontaires pour s'occuper des quelques tâches de maintenance indispensables à la gestion de frigos en libre-service.

Se faire (mieux) connaître

« Il faut contrôler la température, les nettoyer, aller chercher les marchandises, les emballer, les dater et les déposer au Cora et à l'Atelier Fil où se trouvent nos deux emplacements. » Christelle a créé un groupe WhatsApp pour faciliter la planification des opérations. Elle et son équipe essaient également de faire de la pub sur les

discret et ouvert à tous. »

Impuissant face à la forte demande

Les personnes qui le désirent peuvent déposer des aliments qui profiteront à d'autres. L'association base aussi son action sur la mise à disposition d'invendus. Malheureusement, cela ne suffit pas pour remplir en quantité suffisante les deux « garde-manger ». « Nous avons deux partenaires réguliers d'invendus seulement : la Boulangerie de La Brévine et le P'tit Mag de Saint-Sulpice. La pisciculture de Môtiers nous donne de temps en temps du poisson et Le Foyer de Buttes veut

SPONSORS OR



L B G
GÉNIE CIVIL & TRAVAUX PUBLICS



Revêtements bitumineux, pavages, gravillonnages, maçonnerie, aménagements extérieurs, terrassements, chemins forestiers, travaux lacustres, carrières: LBG SA est le partenaire à la mesure de vos exigences.

LBG SA
Rue Centrale 3 • 2112 Môtiers
T 032 863 24 04 • F 032 863 14 25
contact@lbg-sa.ch • www.lbg-sa.ch



garages hotz S.à.
Tél. 032 864 61 61 2105 Travers
www.garages-hotz.ch




Waeber HMS SA
Rue du Levant 17
2114 Fleurier NE
+41 32 861 47 29
+41 32 861 47 30
info@waeberhms.ch
www.waeberhms.ch



SPONSORS ARGENT



PEUGEOT



BUCHS FRÈRES SA

Fabrication de fenêtres Bois, bois-métal, pvc Porte d'entrée Menuiserie
Charpente Couverture Façades Scierie

Entre-deux-Bolles 3 • CH-2117 La Côte-aux-Fées
Tél. 032 865 11 28 • Fax 032 865 12 28
E-mail buchs-freres@bluewin.ch • www.buchs-freres.ch



VB CONSTRUCTION
MAÇONNERIE BÉTON ARMÉ TRANSPORT TERRASSEMENT

2112 MÔTIERS - 078 602 52 08
www.vbconstruction.ch
contact@vbconstruction.ch



Pinto
Sàrl
Plâtrerie • Peinture • Façades

Ch. des Grands-Clos 35 | 2115 Buttes
T. 032 863 20 93 | F. 032 863 20 94
info@pinto.ch | www.pinto.ch

Championnat de hockey sur glace - 1^{re} ligue
FLEURIER reçoit

VALLÉE DE JOUX
Mercredi
22 novembre
20 h 30
Centre de sports de glace à Fleurier

Championnat de 3^e ligue
FLEURIER II reçoit
FRANCHES-MONTAGNES
Sa 25 novembre 20 h 15

ÉQUIPE FÉMININE
samedi 25 novembre à 17 h
FLEURIER - MEYRIN

U20-A
dimanche 26 novembre à 17 h
FLEURIER - DELÉMONT-VALLÉE

U15-TOP
Dimanche 19 novembre à 12 h
FLEURIER - SENSEE-FUTURE

U13-TOP
Samedi 25 novembre à 12 h
FLEURIER - TRAMELAN

U13-A
Dimanche 26 novembre à 12 h
FLEURIER - VALLORBE

SPONSORS BRONZE



Installations à courant fort et à courant faible
Photovoltaïque - Bornes de recharge pour véhicules électriques



ÉLECTRICITÉ SA

Rue du Pré 20 - 2114 Fleurier
+41 32 861 55 55 - info@arelectricite.ch

la Mobilière

Agence du Val-de-Travers
Fabien Chapatte
Grand-Rue 9
2114 Fleurier
Tél. 032 864 61 16
www.mobiliere.ch



Eaux minérales
Vins - Bières - Spiritueux

BEZENÇON BOISSONS
FLEURIER Sàrl

Bezençon Boissons Sàrl
et distillerie d'absinthe
Ruelle Rousseau 5 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 23 18 - Fax 032 861 45 33
bezencon.boissons@bluewin.ch



FASEL
& Fils SA

ECHAFAUDAGES + PONT-ROULANTS

Route de la Gare 68 2017 Boudry
Tél : 032 841 41 31 Fax : 032 841 41 32
www.fasel-echafaudage.ch

HOCKEY SUR GLACE 1^{RE} LIGUE



Faute de victoire, Fleurier cherche le déclic

Fleurier – Tramelan 1-2 (1-1, 0-1, 0-0). Les étoiles du Courrier : *Volery **S. Dubois *Pelletier**

Cela fait maintenant six matches que ça dure. Le CP Fleurier a bouclé 60 nouvelles minutes sans comptabiliser de points. Samedi soir, la présence de près de 250 spectateurs n'a pas suffi à inverser la tendance négative actuelle. S'il ne convient pas de céder à la panique devant une situation « prévisible » (en tant que nouvelle équipe à ce niveau), il faut néanmoins l'analyser de façon lucide.

Des leaders en berne

Contre Tramelan, les Fleurisants ont bien débuté la rencontre. Ils ont même pris l'avantage grâce à Sandy Dubois. Le joueur de 20 ans a été le meilleur attaquant vallois sur la glace. Un fait étonnant quand on a des patronymes comme Camarda, Fleuty, Fuchs ou encore Pécaut dans ses rangs. Quand les revers s'accumulent, c'est justement aux leaders de ne jamais baisser la tête pour continuer à tirer l'équipe vers l'avant. « Le staff ne peut pas jouer à la place des

joueurs. Il faut que la réaction vienne du vestiaire », plaide le coach Nicolas Motreff.

Volery, unique lumière dans la pénombre valloisienne

Heureusement pour les « jaune et noir », ils ont pu compter sur un Sven Volery des grands soirs. Sans le portier fleurisane de 22 ans (!), Tramelan aurait fait la différence bien plus rapidement. « Il a été excellent ! Par contre, on ne tire pas assez au but et c'est problématique. Pour créer le déclic, il faudra jouer plus simplement, sans vouloir faire la passe de trop au copain. Mes gars doivent prendre davantage leurs responsabilités. » Dès samedi à Adelboden ?



Le Fleurisane Florent Marthaler et le Tramelot Yann Kohler sont dos à dos. Mais au classement, huit points les séparent désormais.

1^{RE} LIGUE

Fleurier – Tramelan 1-2 (1-1, 0-1, 0-0). But : Dubois S.

1. Prilly B. Panthers	7	6	0	0	1	30	: 13	18
2. Sion	7	3	3	0	1	26	: 18	15
3. Wiki-Münsingen	7	4	1	0	2	36	: 19	14
4. Saastal	7	4	0	2	1	26	: 21	14
5. Vallée de Joux	7	4	0	1	2	20	: 21	13
6. Tramelan	7	3	0	2	2	18	: 23	11
7. Adelboden	8	2	1	2	3	20	: 26	10
8. Sarine-Fribourg	7	3	0	0	4	24	: 28	9
9. Université NE	8	3	0	0	5	23	: 27	9
10. Interlaken	7	2	1	0	4	20	: 23	8
11. Forward Morges	7	1	1	0	5	14	: 24	5
12. Fleurier	7	1	0	0	6	15	: 29	3

Kevin Vaucher

HOCKEY SUR GLACE



ÉQUIPE FÉMININE

Fleurier – Lausanne 2-6 (0-0, 2-4, 0-2) Buts : Grosrenaud, Hostettler.

1. Lausanne	6	5	0	1	0	63	: 6	16
2. Meyrin	4	2	0	0	2	21	: 15	6
3. Monthey-Chablais	4	2	0	0	2	13	: 25	6
4. Fleurier	3	1	1	0	1	14	: 10	5
5. Prilly-Lausanne	5	0	0	0	5	6	: 61	0

3^E LIGUE

Fleurier – Corgémont 0-5 (0-0, 0-2, 0-3).

1. Franches-Mont.	8	8	0	0	0	66	: 25	24
2. Les Enfers-Mont.	8	7	0	0	1	54	: 21	21
3. Corgémont	8	6	0	0	2	39	: 27	18
4. Bassecourt	8	5	0	1	2	36	: 32	16
5. Les Pts-de-Martel	8	4	1	0	3	46	: 25	14
6. Moutier II	8	4	0	0	4	31	: 42	12
7. Star Chx-de-Fonds	8	3	0	0	5	38	: 39	9
8. Fleurier	8	3	0	0	5	28	: 34	9
9. Tavannes	7	2	1	0	4	33	: 37	8
10. Courtételle	7	2	0	0	5	35	: 52	6
11. Val-de-Ruz	8	1	0	1	6	22	: 44	4
12. Tramelan	8	0	0	0	8	14	: 64	0



U17-A : Fleurier contre Delémont-Vallée 4-6.



U11-1 : 1 match gagné et 2 matches perdus au tournoi d'Yverdon-les-Bains. 8-7 contre Griffons, 1-9 contre Meyrin et 13-4 contre Yverdon.



U13-A : Fleurier contre Delémont-Vallée 22-1.



U11-2 : 3 matches gagnés au tournoi de Delémont. Contre Delémont 13-1, contre La Chaux-de-Fonds III 5-1 et 8-5 contre La Chaux-de-Fonds II.

HOCKEY



45^e Mémorial Pierre Kobler

Le Mémorial Pierre Kobler, c'est-à-dire le tournoi des vétérans du CP Fleurier, se disputera samedi après-midi au Centre de sports de glace. Les matches de vingt-cinq minutes opposeront les équipes du Locle, de La Chaux-de-Fonds, de la Vallée de Joux, de Saint-Imier et, évidemment, des organisateurs.

Coup d'envoi à 12 h 30 par le derby Fleurier – Le Locle.

BASKETBALL



Les basketteurs rentrent bredouilles

Les basketteurs fleurisants ont déjà disputé leur quatrième match de la saison. Cela s'est passé le 10 novembre sur le parquet de Marin. Après trois défaites à domicile, les joueurs de Patrick Jacot espéraient se relancer sur la route. Hélas pour eux, il n'en a rien été puisqu'ils ont subi la loi de leurs homologues du Littoral sur la marque de 82 à 59. La tâche s'annonce tout aussi périlleuse ce vendredi avec un déplacement chez l'actuel 2^e du groupe, Langenthal. Fleurier est actuellement septième sur neuf équipes en lice dans le championnat de 3^e ligue régionale.

COURSE À PIED



Nouvelle victoire pour Aleix Toda Mas



Aleix Toda Mas a une nouvelle fois pris place au centre du podium.

Le coureur covasson Aleix Toda Mas carbure décidément à plein régime en cette fin d'année. Une dizaine de jours après avoir levé les bras sur le marathon de Lausanne, c'est sur une course de montagne qu'il a triomphé le 12 novembre.

Il est venu à bout des 35 kilomètres et des 1600 mètres de dénivelé du Gantrisch Trail dans un temps canon de 2 h 40. L'orienteur Joey Hadorn a terminé 30 secondes derrière lui alors que Marco Wildhaber a concédé 52 secondes et complète le podium. Une cinquantaine d'hommes et vingt dames ont terminé la course sur cette distance.

Le tour du lac en courant, c'est sympa ?

Samedi dernier, il était 6 h 15 lorsque deux femmes et quatre hommes se lancent dans le tour du lac de Neuchâtel en courant. Ce sont 94 kilomètres, et quelques brouettes, qu'ils s'apprentent à avaler. Après respectivement 44 et 55 bornes, deux messieurs décident de mettre la flèche à gauche. Julia Fatton s'envole quant à elle vers une victoire incontestée en 9 h 35. C'est plus serré à l'arrière où Céline Bernasconi (10 h 17'16), Christian Fatton (10 h 17'59) et Janne Kulmala (10 h 19) se tirent la bourre jusqu'au bout. Malgré ses problèmes récurrents à un pied, qui lui coûtent entre 10 et 15 minutes par tranche de 100 kilomètres selon ses calculs, Christian Fatton a amélioré son temps de plus de 35 minutes par rapport à la même sortie, vécue l'an dernier.



Christian Fatton retrouve la forme malgré un pied souvent récalcitrant.

